

[Voir ce mail dans votre navigateur](#)



*Loi Egalim*

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 LES COLLECTIVITÉS ONT L'OBLIGATION DE PROPOSER 50 % DE PRODUITS DE QUALITÉ ET DURABLES, DONT AU MOINS 20 % DE PRODUITS BIOLOGIQUES

**CÉMOI PRO VOUS ACCOMPAGNE POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF**



**Découvrez nos produits BIO**

---

# SUCCESSION



- CACAO DURABLE ET TRAÇABLE JUSQU'À LA COOPÉRATIVE
- FÈVES RIGOREUSEMENT SÉLECTIONNÉES
- LAIT FRANÇAIS\*
- SANS ARÔME

\*Pour les chocolats au lait et blanc

Notre gamme Succession est composée de **chocolats de couverture** pour les professionnels souhaitant exprimer leur **créativité** grâce à un large choix d'**intensité cacao** et de recettes finement élaborées.



Découvrez nos produits

## Engagés avec vous

De l'ingrédient au produit fini, CÉMOI répond à tous les besoins des professionnels grâce à son offre de chocolats fabriqués en France



*engagés*

À CRÉER UN CHOCOLAT DE QUALITÉ



*engagés*

PAR NATURE



*engagés*

À CRÉER DES LIENS ET DES ÉMOTIONS



*engagés*

À INNOVER SANS CESSER



@cemoichocolatier

